

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 148 (2003)  
**Heft:** 5

**Artikel:** L'Armée XXI entraînera la dissolution de la brigade de forteresse 10  
**Autor:** Robyr, Marius  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-347145>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## L'Armée XXI entraînera la dissolution de la brigade de forteresse 10

Ce n'est pas d'aujourd'hui que le défilé de Saint-Maurice a retenu l'attention de toutes les populations directement intéressées par le transit à travers l'arc alpin. De fait, la simple lecture d'un atlas géographique européen révèle la position centrale de la Suisse au cœur de l'Europe, tel un verrou nécessaire et obligé pour tout le trafic Nord-Sud.

### ■ Br Marius Robyr<sup>1</sup>

La vallée du Rhône forme un sillon au centre de cet arc alpin, parallèlement aux barrières montagneuses, avec deux portes naturelles que sont le Grand Saint-Bernard et le Simplon. Dès lors Saint-Maurice, dans un resserrement abrupt de la vallée, possède une vocation de forteresse naturelle que, de tout temps, les hommes ont investi, en érigeant des renforcements du terrain, du moins en en contrôlant le passage.

Il suffit de se rappeler le passage des légions romaines, se rendant d'Aoste vers les Gaules ou la Germanie, les vestiges prestigieux découverts à Martigny, les mosaïques exhumées à Massongex, la décollation de saint Maurice et de la légion thébéenne. Puis ce sont, tour à tour, Burgondes, Lombards, Francs, Mérovingiens, Carolingiens qui empruntent ce tracé naturel, sans s'y établir cependant jusqu'aux rois de Bourgogne et la dation du pouvoir temporel aux évêques de Sion sur le Valais qui va durer jusqu'en 1789. Durant une période qui recouvre presque huit

siècles, Saint-Maurice devient quasiment une «ville-frontière» marquant la limite entre Berne qui occupe le pays de Vaud et la Savoie. En 1476, le prince-évêque ordonne la construction de fortifications de fortune sur l'emplacement actuel du château de Saint-Maurice.

Et toujours des passages, autorisés ou non, de troupes diverses: des Fribourgeois, des Bavaois, des Français, des Espagnols et autres mercenaires. Enfin, haut fait de l'histoire, le passage de l'Armée de réserve du Premier consul Bonaparte, lequel comprend mieux que quiconque l'intérêt manifeste des transversales alpines et le profit stratégique qui en découle.

Plus tard, lorsque notre pays émerge dans sa structure actuelle, un instructeur du génie, Guillaume-Henri Dufour, ne manque pas de relever l'importance de Saint-Maurice, d'en faire un point d'appui fortifié qui contrôle le pont sur le Rhône et bénéficie simultanément d'une troupe mobile pour mener le combat dans l'avant-terrain, en direction du Chablais et de Martigny. En 1830, les premières fortifications dignes

de ce nom sont enfin érigées, puis abandonnées...

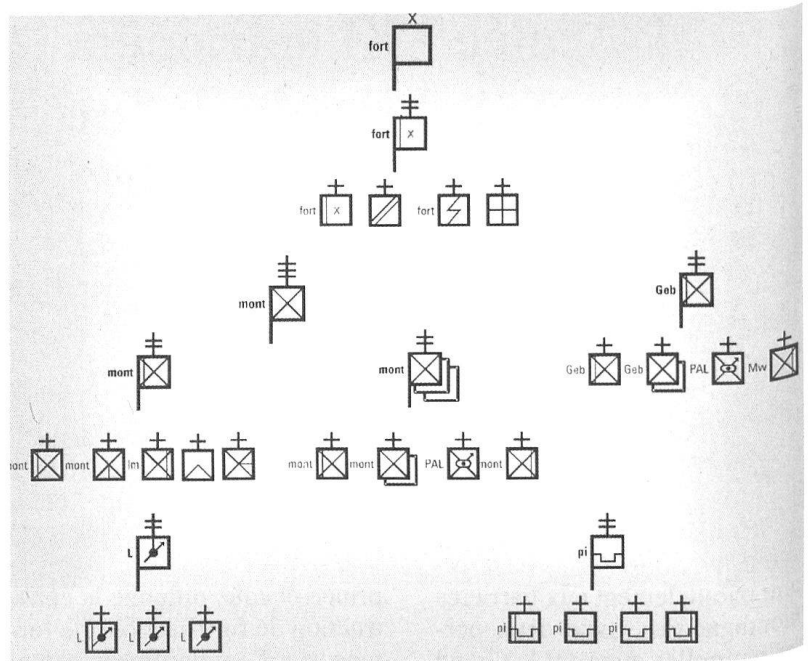
La situation politique incertaine en Europe, la route du Grand Saint-Bernard qui est devenue carrossable, une doctrine cohérente d'engagement de l'armée dans le secteur alpin, qui nécessite de s'appuyer sur un terrain fort contrôlant les pénétrantes principales, font hésiter longtemps sur l'emplacement d'un ensemble fortifié jugé nécessaire. Va-t-on fortifier le bassin de Martigny ou le défilé de Saint-Maurice? En 1891, deux millions et demi de francs sont consacrés aux premiers travaux d'envergure à Saint-Maurice.

Les premiers hommes de la garnison sont formés à Airolo. Le rocher de Savatan doit servir de fort d'arrêt et Dailly abriter des positions d'artillerie d'appui général. Depuis, de multiples travaux, adaptées à la menace et à l'évolution de l'armement, sont effectués dans le secteur, depuis le col du Grand Saint-Bernard, et dans l'avant-terrain jusqu'à Chillon, avec des efforts marqués durant les périodes d'incertitude, spécialement durant le second conflit mondial.

<sup>1</sup> Commandant de la brigade de forteresse 10.

## Quelle troupe pour un tel milieu ?

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il existe une garde régionale chargée de la défense du Bas-Valais, dont le secteur attribué comprend également le district d'Aigle et le Pays d'En-Haut. Le 4 février 1894, la nouvelle loi fédérale concernant l'organisation de la défense des fortifications de Saint-Maurice en Valais pose les prémices de la brigade de forteresse 10. Jusqu'en 1923, la troupe ainsi constituée porte le nom de «Fortifications de Saint-Maurice», avec six commandants successifs à sa tête. A la fin du premier conflit mondial, cette troupe dessert 65 pièces d'artillerie. Dès 1923, la troupe s'appelle «Garnison de Saint-Maurice», appellation qui demeurera jusqu'en 1951. En 1938, la garnison va pourtant disparaître, absorbée par la brigade de mon-



Ordre de bataille de la brigade de forteresse 10.

tagne 10, chargée de couvrir deux fronts, à l'ouest et au sud de la vallée du Rhône, barrer les défilés de Saint-Maurice et Sion, livrer bataille en plaine ou en montagne. En 1940, re-

naissance de la garnison, la subordination de troupes sédentaires à des troupes librement disponibles étant jugée désavantageuse.

En 1951, la garnison entre dans la légende et la brigade de forteresse 10 est créée. Elle comprend 1 régiment de forteresse (19), 2 régiments de landwehr (68 et 88), 2 bataillons d'infanterie de montagne indépendants (un valaisan et un vaudois) ainsi qu'un groupe de génie (50). En 1961, on lui attribue un groupe de DCA (19). Cette articulation subsiste jusqu'en 1995, année durant laquelle la brigade est redimensionnée.

Aujourd'hui, les militaires qui composent la brigade de forteresse 10 proviennent avant

### La brigade de forteresse 10 depuis 1995

- bataillon d'état-major 10;
- régiment d'infanterie de montagne 7 (fribourgeois)<sup>2</sup>;
- bataillon d'infanterie 17;
- groupe d'obusiers de montagne 42<sup>3</sup>;
- groupe d'artillerie de forteresse 1;
- groupe léger de DCA 19;
- bataillon de pionniers de forteresse 33 (créé dans le cadre d'Armée 95).

En 1999, le groupe d'obusiers de montagne 42 est dissout, dans le contexte de la disparition de l'artillerie de montagne. La plupart des cadres de ce groupe sont incorporés dans le groupe d'artillerie de forteresse 1, lui-même dissout en 2000.

<sup>2</sup> Provenant de la division de montagne 10, comme le groupe obusiers 42.

<sup>3</sup> Provenant du régiment d'artillerie 10 de la division de montagne 10.

tout du canton de Fribourg (d'où le bilinguisme de cette Grande Unité), les autres proviennent du reste de la Suisse romande.

## La mission

Selon la *Conduite opérative* (Cop 95, chi 14.4), «en tant que formations opératives de barrage, les trois brigades de forteresse du corps d'armée de montagne sont des piliers de la défense opérative dans le secteur alpin. Elles dominent les transversales alpines dans leurs secteurs-clés. Des troupes librement disponibles peuvent, suivant les cas, les appuyer ou leur être superposées.» Selon la *Conduite des troupes 95* (chi 1461), «les brigades de forteresse du corps d'armée de montagne maîtrisent les passages obligés des transversales les plus importantes des secteurs de Saint-Maurice, du Gothard et de Sargans. Elles sont les seules Grandes Unités liées à leur secteur. Grâce à leur puissance de feu et à la coordination étroite du combat avec les autres troupes, les brigades de forteresse sont en mesure de maîtriser, dans des secteurs décisifs, les transversales alpines d'importance stratégique, c'est-à-dire de les barrer ou au contraire de les maintenir ouvertes selon la situation».

Si on applique ces définitions au terrain confié à la brigade de forteresse 10, il est aisé de déterminer son secteur d'engagement et les terrains-clés qu'elle doit tenir à tout prix, pour remplir sa mission...

## La certification de l'état-major de brigade

Déjà un regard vers l'avenir! Au mois d'avril 2002, l'état-major de brigade reçoit un diplôme EFQM octroyé par la «Fondation européenne pour le management par la qualité totale». L'obtention de ce diplôme en management de qualité s'est déroulée en cinq phases successives: la recherche du potentiel d'amélioration disponible dans l'organisation de l'état-major, la sélection de trois mesures d'amélioration prioritaires, l'instrumentalisation de mesures d'amélioration à l'aide d'un plan d'action, la transposition dans la réalité quotidienne des améliorations souhaitées. Après un délai de neuf mois, les améliorations planifiées sont minutieusement contrôlées... avec succès.

L'état-major de la brigade de forteresse 10 a voulu relever un tel défi, parce qu'il voulait une

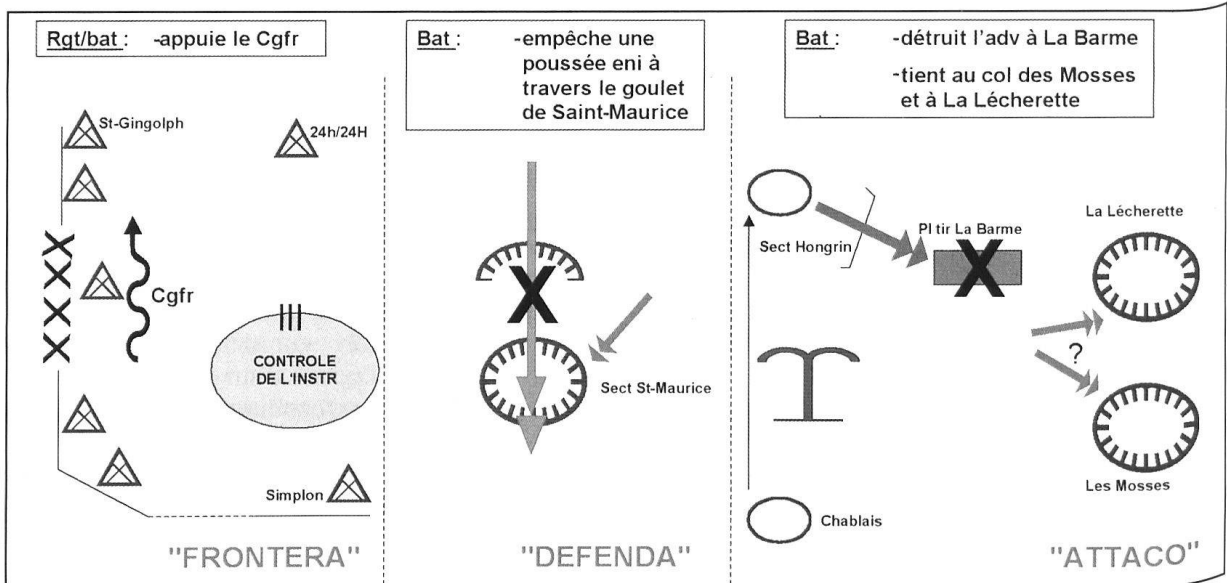
amélioration pragmatique et continue, qui optimise l'usage des ressources et réduit simultanément les coûts. L'augmentation de l'efficacité au service militaire indique aux entreprises civiles, dans lesquelles les officiers concernés sont engagés, un retour d'investissement direct pour l'économie. Cet effort commun, couronné par l'octroi d'un tel diplôme, colle aux conditions politiques, économiques et militaires du moment, dans un désir de modernisation constante de la technique de management. Toutes les conditions réunies à l'occasion de ce processus de certification ne manqueront pas de créer un tremplin favorable à une transition sans heurts vers Armée XXI.

## «ULTIMO» (15.-17.04.2002)

Dans un feu d'artifice, les dernières salves sont les plus belles et les plus colorées avant qu'il ne s'éteigne définitive-

### Buts de l'exercice «ULTIMO»

- évaluer la capacité de l'état-major de bataillon à conduire un engagement réel à rythme de conduite élevé, d'une durée prolongée et avec une articulation correspondant au plus près à l'OCTF;
- entraîner tous les échelons à conduire des troupes dans des situations d'engagement et consolider la collaboration inter-armes;
- exercer de façon permanente les comportements tactiques et techniques de base de combat, particulièrement le camouflage;
- permettre à tous les militaires de vivre un exercice marquant sous forme d'exercice de bataillon comprenant un exercice de tir de combat de compagnie renforcée, un exercice d'engagement de bataillon contre des marqueurs et un engagement réel au profit du Corps des gardes-frontière.



«ULTIMO»

ment! Ainsi les derniers cours de troupe, qui ont tous lieu en 2002, comprennent un exercice d'envergure pour chaque unité organique de la brigade. Ces exercices, préparés par l'état-major de la brigade, poursuivent deux buts: tester la capacité opérationnelle de chaque unité et laisser à chaque homme un souvenir tangible de ses services, comme un florilège d'un vécu de plusieurs années, concentré en quelques jours...

Compte tenu de la spécificité de chaque arme engagée, le tronc commun de ces exercices, c'est leur méthodologie et leur déroulement. Sur la base des documents préalables, chaque état-major de régiment et de bataillon effectue un exercice d'état-major, dont la finalité réside dans la confection des ordres d'engagements qui vont être utilisés lors des exercices. Dans une seconde phase, la troupe est testée dans l'exercice proprement dit. A titre d'exemple, l'exercice «ULTIMO» du

régiment d'infanterie de montagne 7.

«ULTIMO» comprend en fait trois exercices s'enchaînant dans le temps de manière continue, chaque bataillon entrant de manière successive dans une phase différente, avec toute la gestion nécessaire des difficultés subséquentes au changement de situation et de mission.

**1. «FRONTERA»**

- procéder à une IEMA avant l'engagement;
- installer 24 postes d'observation et 4 postes collecteurs de rapports;
- surveiller à l'entrée et à la sortie de la Suisse, c'est-à-dire exploiter les 24 postes d'observation (4 militaires par poste) et 4 postes collecteurs de rapports (10 militaires par poste);
- assurer la transmission des observations faites par les postes d'observation en direction des postes collecteurs de rapports, puis de ceux-ci à

l'officier de liaison de l'état-major du régiment d'infanterie de montagne 7;

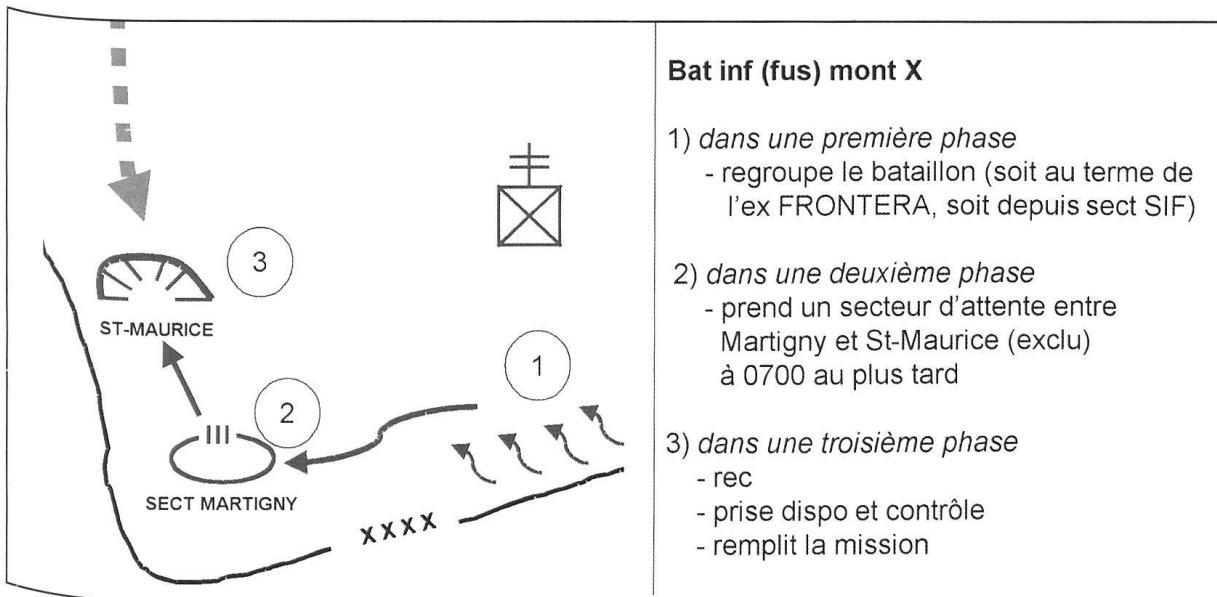
- dresser un procès-verbal des observations.

Cette phase permet de se rendre compte des effectifs nécessaires à une prise de secteur situé entre Gondo (Zwischbergenthal) et St-Gingolph, soit tous les endroits possibles pour des passages clandestins de biens ou de personnes. La collaboration, après une formation préalable, avec le Corps des gardes-frontière est une réussite appréciée, tant de la troupe que des spécialistes.

**2. «DEFENDA»**

Mise en place rapide d'un dispositif pour:

- freiner et user l'ennemi à l'avant du goulet de Saint-Maurice;
- l'arrêter et le détruire devant Saint-Maurice;
- protéger le flanc gauche et de surveiller les hauts;



**Bat inf (fus) mont X**

- 1) *dans une première phase*
  - regroupe le bataillon (soit au terme de l'ex FRONTERA, soit depuis sect SIF)
- 2) *dans une deuxième phase*
  - prend un secteur d'attente entre Martigny et St-Maurice (exclu) à 0700 au plus tard
- 3) *dans une troisième phase*
  - rec
  - prise dispo et contrôle
  - remplit la mission

Phases pour le bataillon d'infanterie ou de fusiliers de montagne.

- garder en main un élément de réserve.

**3. «ATTACO»**

- créer les conditions favorables à un désarmement des partisans en empêchant toute propagation de la violence dans les secteurs 98, avec chaque fois un bataillon;
- se tenir prêt à neutraliser par la force les partisans armés, en cas d'échec des pourparlers.

La phase «ATTACO» est de plus caractérisée par un hélicoptage de la troupe de la plaine jusque sur la place de tir de l'Hongrin.

**Enseignements des exercices de contrôle de la capacité opérationnelle**

Tous ces exercices ont connu un très grand succès. Napoléon a dit que «l'art de la guerre est un art simple et tout d'exécution; tout y est bon sens, rien n'y est idéologie.» Les leçons tirées permettent de se faire une idée concrète de l'état de la troupe et de ses cadres:

tion; tout y est bon sens, rien n'y est idéologie.» Les leçons tirées permettent de se faire une idée concrète de l'état de la troupe et de ses cadres:

- Au niveau individuel, le soldat maîtrise son arme et sa fonction; il fait montre d'une bonne volonté évidente dans le cadre des efforts qu'on requiert de lui.
- Au niveau des formations, il y a une déperdition du comportement tactique au niveau collectif. Cela provient, entre autres, de l'introduction dans l'Armée 95 d'équipements et de systèmes d'armes nouveaux, au détriment du drill des formations dans le cadre d'exercices d'envergure.
- Les états-majors connaissent le processus de travail et décisionnel; ils restent cependant trop marqués, presque rivés, par les phases de planification et pas suffisamment par

la conduite et l'adaptation nécessaire dans l'évolution du combat.

**Souvenir**

En souvenir de ce dernier SIF dans l'Armée 95, un CD-ROM, qui résume le déroulement des exercices, avec de nombreuses photos prises «sur le vif» et illustrant les phases et les hauts faits, a été remis aux officiers après chaque exercice.

**Une conclusion en guise de regard vers le futur**

Avec l'Armée XXI, la brigade forteresse 10 sera dissoute le 1<sup>er</sup> janvier 2004. Faut-il être passésiste au regard de tout ce qui a été évoqué sur les soubresauts historiques qui ont abouti, tant à la fortification du défilé de Saint-Maurice qu'à son occupation par des troupes

## Les exercices des autres corps de troupe

### «JANUS» 9/14.-16.05.2002 exercice du bat EM br fort 10

Avec des effectifs malheureusement restreints, cet exercice de maintien de la neutralité comprend le passage d'un engagement subsidiaire de sûreté à un engagement opératif de sûreté.

### «FINALE» 23.-25.09.2002 exercice du Geb Füs Bat 17

Cet exercice se déroule conformément au concept «ULTIMO», avec des phases identiques mais sur un secteur plus restreint et adapté à la taille d'un bataillon.

### «PARAZZO» 15.-17.10.2002 exercice du bat pi fort 33

Cet exercice permet au bataillon de pionniers d'occuper et de desservir la plus grande partie des ouvrages que compte la brigade, chaque homme dans sa spécialité; on part du principe que ce bataillon comporte des effectifs suffisants pour que sa capacité opérationnelle puisse être valablement testée.

### «BERTZE» 05.-07.11.2002 exercice du gr eg L DCA 19

Les buts poursuivis par cet exercice dans le cadre d'une subordination du groupe dans le secteur d'engagement d'une brigade blindée sont les suivants:

- exercer le travail d'état-major, aussi bien en phase de planification qu'en phase de conduite;
- maîtriser les différentes activités de commandement;
- cerner la complexité de la mobilisation et de l'infrastructure d'instruction;
- maîtriser des prises de décisions DCA.

Pendant plusieurs phases, répétées en vue d'amélioration, le groupe couvre un secteur relativement grand depuis la région d'Yverdon - Orbe - Lausanne, puis la région située entre Lausanne et Saint-Maurice pour se terminer dans le Valais central.

dont la composition a été diverse et qui a évolué dans les dix dernières années, selon une conception beaucoup plus mobile du combat moderne? La forteresse serait-elle abandonnée? Qu'est-ce que la forteresse? Je serais tenté de dire que c'est le terrain naturellement fort sur lequel une troupe peut prendre appui en tout temps, en desservant, ou pas, des infrastructures pré-établies. Saint-Maurice, forteresse naturelle, porte d'entrée ou de sortie demeurera; la descente du Grand Saint-Bernard demeurera comme les transversales alpines. Elles continueront d'exciter l'intérêt et le besoin de les maîtriser.

Armée XXI innove sans conteste dans la forme, la modularité, la flexibilité, sans oublier le soin que notre défense doit porter aux particularités géographiques de notre arc alpin. Pendant longtemps, nous avons soigné des habitudes, certes bonnes, mais qui nous ont fait peut-être oublié l'accélération du cours de l'histoire militaire. Des solutions «définitives» ne peuvent plus être retenues!

La forteresse demeurera cependant un symbole, tant pour ceux qui ont eu le plaisir d'y servir que pour ceux qui en visitent aujourd'hui les infra-

structures ouvertes au public. La forteresse continuera à symboliser la volonté de se défendre, de «tenir» et de rester maître de son destin. Même si les temps et les conceptions changent, cette image révélera un état d'esprit: un modèle pour notre armée.

M. R.

**La cérémonie de dissolution de la brigade de forteresse 10 aura lieu le vendredi 3 octobre à Saint-Maurice.**